

ligence et l'honorabilité, lorsqu'ils le sont déjà en valeur personnelle devant la loi ?

—Les nègres nos égaux ? fit le Docteur. Mais vous croyez donc que les nègres descendent d'Adam ?

—Vous croyez donc qu'ils n'en descendent pas, vous ?

—Mais certainement ; leur conformation, leur couleur, leurs cheveux crépus disent assez qu'ils ne peuvent être nos frères. D'ailleurs, j'ai étudié spécialement cette question de la pluralité d'origine de l'espèce humaine, et c'est une vérité aujourd'hui pour moi qui ne fait plus doute.

—Voilà du nouveau pour nous. Conformation, couleur, chevelure, affaire de climat, de l'éducation, du genre de vie, etc. Conformation ; est-ce qu'anatomiquement parlant, on ne peut trouver dans la conformation du crâne, par exemple, des différences aussi fortes entre deux individus de race blanche, qu'entre un nègre et certain blanc ?

—Ça se peut, mais chez les nègres c'est un type ; ce n'est pas une exception, mais une règle constante.

—Mais les défauts de conformation ne peuvent-ils pas se perpétuer dans une nation, comme ils se perpétuent souvent dans une famille, surtout lorsque certaines causes peuvent contribuer à perpétuer cette déviation du type ordinaire ? Croyez-vous, Docteur, que l'éducation peut aussi influencer sur la conformation du crâne ?

—La chose me paraît absurde.

—Admettez-vous que certains peuples, comme les Hindous, par exemple, en comprimant le crâne de leurs enfants, parviennent à leur faire prendre une forme qui se généralise dans la descendance.

—Je l'admets ; mais ce sont là des moyens mécaniques passés en coutume dans une nation, il n'y a rien de tel parmi nos nègres.

—Admettez-vous que l'exercice continu de certains muscles du corps parvient à faire prendre à ces muscles un plus grand développement, qui souvent passe à la descendance ?